

La maîtrise des risques clients par secteur professionnel

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS
Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web: <https://www.codinf.fr>

Directeur de publication :
John MADZELA
Rédacteur :
Alain WOLGENSINGER

LA LETTRE CODINF



Chers adhérents,

Cet été restera dans les mémoires comme brûlant : non seulement par la météo plusieurs fois caniculaire mais aussi par les coups de sirocco sur l'économie mondiale et nationale. Sans oublier les épisodes (géo)politiques, les coups de force et effets de menton. Tout cela peut/doit inciter nos entreprises à la prudence dans la relation commerciale avec les clients.

D'autres événements, moins relatés, nous montrent que les pouvoirs publics sont de plus en plus intraitables avec les mauvais payeurs : DGCCRF, bras armé de l'Etat, qui frappe toujours plus et plus fort; ODP, observatoire créé par la Banque de France, qui scanne les comportements de paiement.

Terminons enfin par un clin d'œil : pour vous faciliter la reprise, CODINF vous propose un mot croisé en ligne sur le thème du...

Credit Management ;-)

 Mot croisé en ligne

 Solution

Bonne lecture !

Alain Wolgensinger

LA MAIN (LOURDE) DE LA DGCCRF

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes n'aura pas chômé cet été, avec record d'amendes et amendes records infligées aux entreprises pour leurs retards de paiement

17 543 000 € sur la 3^{ème} trimestre 2025 (hors septembre dont les chiffres ne sont pas encore tombés).

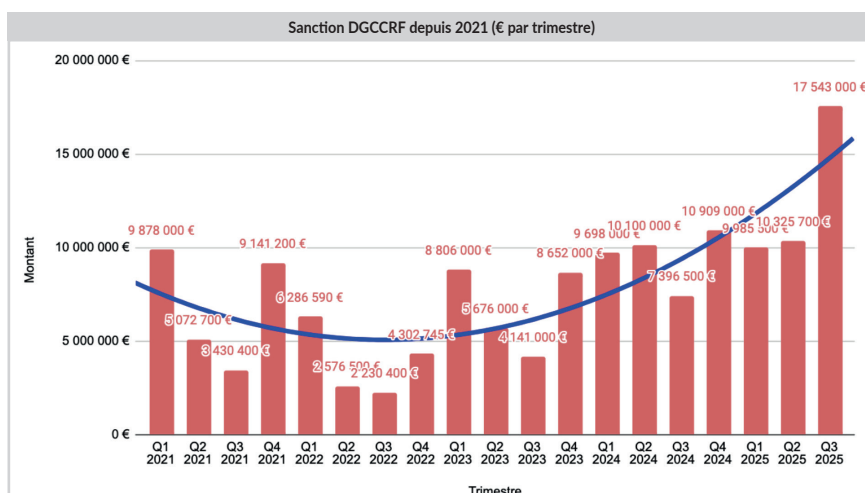
Plus de 2 millions d'euros d'amendes sur certains groupes !

Notre graphe l'illustre : la tendance (courbe polynomiale en bleu) est clairement à la hausse depuis fin 2022.

Ces pénalités porteront-elles leurs fruits : autrement dit, les intéressés moraliseront-ils leurs comportements de paiement ?

Les Cassandre affirment que non : les entreprises délinquantes réintégreraient ces amendes dans leurs prix futurs (s'ils ne l'ont pas déjà fait par le passé...). Mais est-ce si évident dans le contexte actuel où la concurrence s'exacerbe (économie globalisée qui expose à l'offre internationale, résurgences protectionnistes qui ferment certains marchés et donc réduisent la demande globale) ?

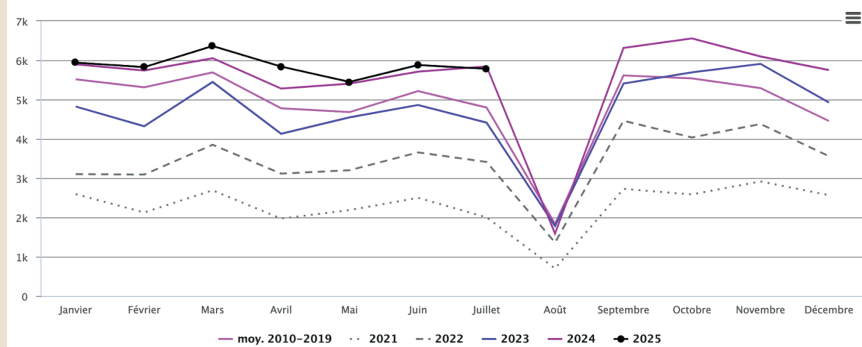
A l'inverse, certains groupes semblent comprendre la leçon : le cadre d'un grand groupe aéronautique nous avait confié que son entreprise frappée d'une amende avait ensuite mis en place un système dématérialisé des factures fournisseurs afin d'accélérer le processus des validations par les responsables et leur règlement. Les chiffres de l'ODP (cf. infra) autorisent un peu d'espoir. Enfin, la DGCCRF désaffiche les noms des délinquants après 12 mois. Comme un signe que tout délinquant "amendé" peut ... s'amender. Reste que, dans l'immédiat, le Credit Manager pourra profiter de cette information pour (ré)évaluer l'encours de ses clients/prospects.



Source : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/l'action-de-la-dgccrf/injonctions-et-sanctions> (données retraitées par CODINF)

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : REPOS ESTIVAL MAIS RENTRÉE "CHAUDE" ?

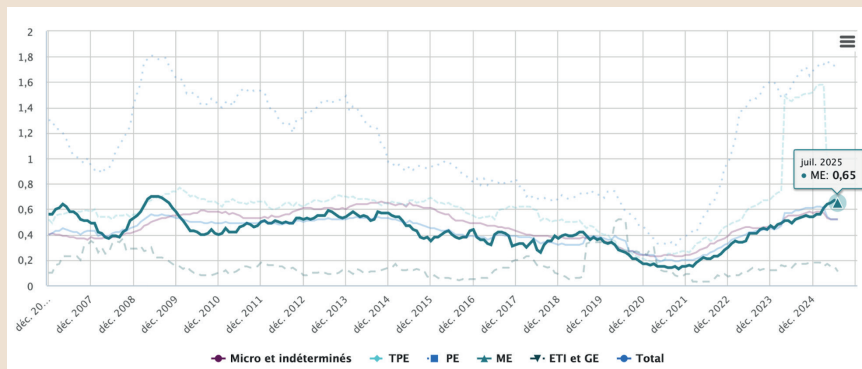
Les chiffres du mois d'août ne sont pas encore tombés mais juin et juillet 2025 ont été dans la lignée de 2024, comme l'indique le graphe →



Source: BDF - Nombre mensuel des défaillances d'entreprises en juillet 2025

Plusieurs indices que la situation risque de se dégrader dans les prochains mois climat d'incertitude économique lié l'instabilité politique côté France ; foudrues et pressions douanières répétées côté USA ; hausse des faillites d'entreprises moyennes (vous savez, ces "boîtes" de 10 à 150 salariés : Novasco, Eurofoil, l'actualité régionale n'en manque pas...) →

Credit Managers, continuons d'espérer un retour à meilleure fortune.



Source: BDF - Poids des défaillances des entreprises non financières en termes d'encours de crédit en juillet 2025



VRAI ou FAUX : dans un marché public, un acompte peut être versé avant le commencement de la prestation ?

REPONSE : FAUX !

Seule une avance peut être versée par l'acheteur public avant le commencement des travaux, de 5% à 30% du marché en général, surtout si elle concerne des PME. Elle est même obligatoire sous certaines conditions (montant > 50 000€ HT et délai d'exécution > 2 mois) (art. Article R2191-3 du Code de la Commande Publique). Les acomptes peuvent être prévus mais uniquement si la prestation est en cours d'exécution avec un contrat écrit. Leur périodicité doit alors être précisée. Encore un des charmes de la comptabilité publique... ;-)



COIN CONSEIL

Attention à la sauvegarde...

... Car elle écrase et pas seulement en informatique.

Cas (d'école) rencontré récemment, révoltant mais instructif : une entreprise spécialisée dans la production de matériaux de construction réfractaires a interrompu le règlement de ses factures auprès de ses fournisseurs.

Sa trésorerie était-elle exsangue ? Nenni : la décision était délibérée. Et pouvoir ainsi (1) échapper un temps donné à la situation de cessation de paiement et (2) demander l'ouverture d'une Procédure de Sauvegarde auprès du Tribunal.

Conséquences : arrêt de tout paiement pendant la période d'observation (jusqu'à 12 mois) + possible renégociation des dettes en cours (étalement ou remise).

Seule exemption : les poursuites individuelles démarrées avant l'ouverture poursuivent leur cours.

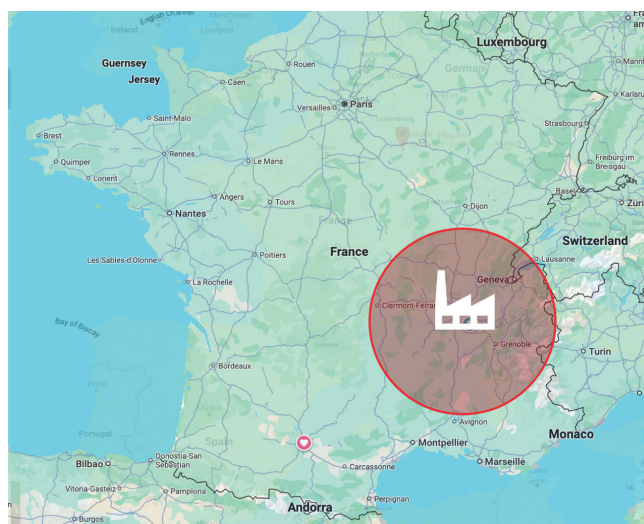
Conclusion : si le client ne paie plus, son créancier doit le contraindre à des engagements idéalement fixés par écrits qui, s'ils ne sont pas respectés, doivent entraîner une ré-action juridique immédiate et sans faiblesse. Car qui sait s'il n'est pas en train de préparer sa propre sauvegarde au détriment de votre entreprise ? Comme le dit l'adage : Trop bon, trop...

CM = CANICULE MALMENANTE ?

Quel est votre périmètre de compétitivité ?

L'actualité caniculaire a montré que cette question n'a rien d'incongru pour un Credit Manager : beaucoup de produits perdent en compétitivité au-delà d'une certaine distance, grevés par leurs coûts de transport (eux-mêmes directement impactés par les cours du pétrole).

Exemple : les cartonnages utilisés pour les cageots de fruits et légumes, commodités légères et volumineuses, ne sont plus très compétitifs au-delà de 200 km. Ce secteur est donc tributaire des performances de maraîchers locaux.



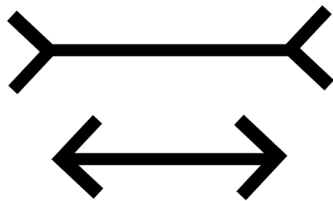
Autre secteur concerné : les matériaux de construction car ciments (pondéreux), isolants thermiques (laine de verre ou de roche volumineuse même compressée) peinent à trouver preneurs au-delà de 200-300 km. Et le prix des graviers double pour une livraison à 30 km !

Or certains adhérents CODINF le savent bien : les revenus et la rentabilité de leurs clients sont malmenés par les aléas de la météo et le changement climatique.

Cela illustre la double tâche du Credit Manager : certes tenter d'évaluer son risque client avec justesse mais aussi, travailler avec les commerciaux pour sécuriser de nouveaux prospects, fondamental dans un univers business secoué.

DO YOU SPEAK SPREAD ?

Ce terme anglo-saxon signifie "écart" : il désigne la différence dans les taux proposés aux prêteurs lorsque ceux-ci achètent des obligations émises par les différents États pour financer leur dette (les fameuses OAT - obligations assimilables du trésor). Ces taux varient selon la solidité financière des pays concernés : 1% d'écart = 100 points de base.



La France s'est longtemps enorgueillie de bénéficier d'un faible spread par rapport à l'Allemagne, jugée très vertueuse : en 2016, sa dette fut même mieux cotée que celle d'Outre-Rhin ... pendant 5 jours ;-). Hélas, les choses ont bien changé depuis... (cf. ci-contre)

OBSERVATOIRE DES PAIEMENT : QUELQUES SURPRISES

L'ODP - Observatoire des Délais de Paiement vient de publier son rapport annuel pour 2024.

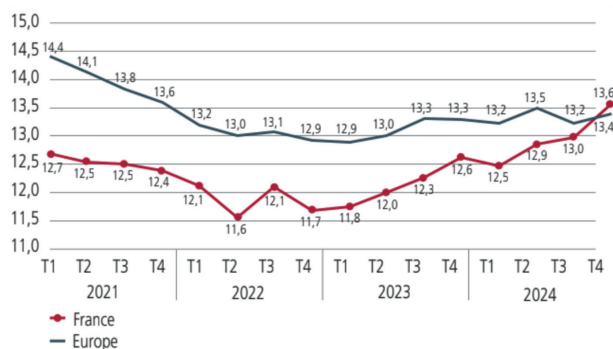
[Pour le consulter cliquer ici](#)



Fort intéressant car il apporte une lecture fouillée et subtile :

- 51 jours, c'est le délai fournisseur moyen des entreprises (hors microentreprises) en 2023, stable (Nota: les microentreprises font nettement mieux : 35 jours).
- Les lanternes rouges restent le BTP mais s'améliorent : 60 jours en 2023 (-3 jours sur un an) pour le Bâtiment, 74 jours (-3 jours) pour les Travaux Publics. A leur décharge : leurs clients traînent à les régler (respectivement à 71 et 81 jours !), ce qui malmène leur trésorerie.
- La moitié des Grandes Entreprises paient avant le délai plafond légal* de 60 jours, en nette amélioration : +5% en un an [NDLR: Les sanctions DGCCRF porteraient-elles leurs fruits ?]
- En B2B
 - Le dépassement moyen se dégrade à presque 14 jours (+1 jour sur un an), ce qui nous ramène à la moyenne européenne.

Évolution comparée des retards de paiement en France et en Europe (en jours de retard, dont paiements effectués sans retard)



Source : ODP - Rapport annuel 2024

- Les bons payeurs se raréfient et ne sont plus la majorité de l'espèce (46% des entreprises, -4% sur un an)
- Les grands retards (plus de 30 jours) sont plus fréquents : plus de 9% (quasiment +1% sur un an) [NDLR: du coup, ils pèsent sur la moyenne, au détriment des comportements vertueux]
- Et toutes les Régions ne sont pas logées à la même enseigne (carte p.16)
- Secteur public : l'Etat s'améliore, presque aussi diligent que les entreprises privées (environ 14 jours en moyenne); les collectivités locales : s'améliore mais peut mieux faire (environ 19 jours); les établissements de santé restent catastrophiques (63 jours en Métropole ; 122 jours en Outre-Mer !)

*Fixé par la LME 2008 (hors dérogations sectorielles)

BAS TAUX PAS DE SI TÔT ?

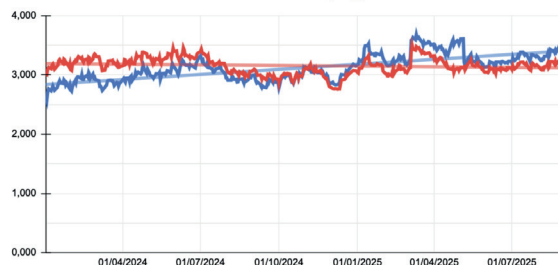
La BCE a clairement annoncé la couleur : aucune baisse des taux dans un avenir proche. Trop risquée en l'état actuel de l'économie et des risques d'inflation.

Et comme si cela ne suffisait pas : la prime de risque réclamée par les marchés financiers sur la dette française limiterait cet impact.

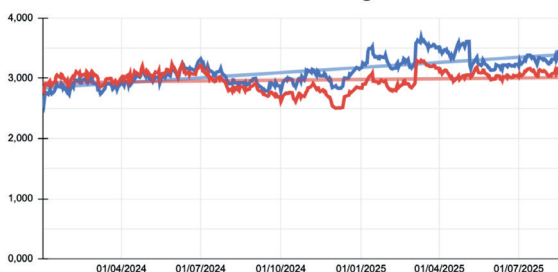
Nous titrions "La France rejoint les PIIGS" (lettre CODINF septembre 2024). Depuis, son spread avantageux s'est réduit (voire inversé !) : clairement les financiers jugent les autres Etats plus sûrs (cf. graphes ci-dessous)

Spread (différence sur le taux de l'emprunt 10 ans)

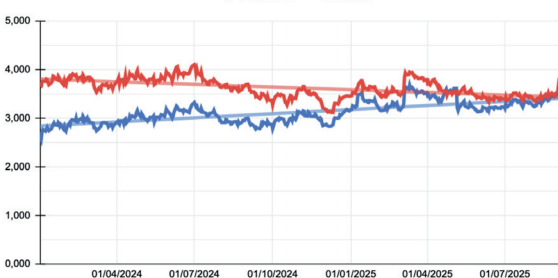
— France — Espagne



— France — Portugal



— France — Italie



Source : Boursorama.com - données OAT 10 ans - retraitement CODINF

Et comme les lignes de tendance l'indiquent clairement : la pente est haussière pour la France, contrairement aux PIIGS (Portugal Irlande Italie Grèce Espagne).

Ce point est d'importance pour les Credit Managers : la dette publique française pèse sur un allègement des taux en général, donc des charges financières de tous, et notamment pour les secteurs exposés (BTP, construction, consommation des particuliers en biens durables,...).

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Date du Comité label RFAR : 8 et 15 juillet

RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS
SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
2 100 000 €	CDISCOUNT	42405982200256	08/08/2025
1 950 000 €	ETS DARTY & FILS	54208661601736	04/08/2025
1 950 000 €	FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES	77566139000739	04/08/2025
1 950 000 €	THALES AVIONICS SAS	61203949500603	07/07/2025
1 650 000 €	SANOI PASTEUR	34950537000131	25/08/2025
1 500 000 €	CREDIT LYONNAIS	95450974100011	25/08/2025
860 000 €	SFR	34305956400959	11/08/2025
800 000 €	NOVARES FRANCE	44269443600241	07/07/2025
700 000 €	MOBIVIA SUPPLY SOLUTIONS	50296946200048	08/08/2025
690 000 €	BUT INTERNATIONAL	72204186000031	07/07/2025
568 000 €	AVIS LOCATION DE VOITURES	65202396103560	07/07/2025
480 000 €	GE HYDRO FRANCE	32794890700131	08/08/2025
445 000 €	EUROPCAR FRANCE	30365684704662	24/06/2025
410 000 €	BASIC FIT FRANCE	79823301100492	25/08/2025
260 000 €	SNF SA	43000664300034	18/07/2025
230 000 €	EPTA	32116504500048	16/06/2025
200 000 €	NAOS FRANCE	81748572500011	18/07/2025
183 000 €	PLG	44030355000154	04/06/2025
133 000 €	SAS FRUITS ROUGES & CO	37897020600025	07/08/2025
130 000 €	SCHNEIDER ELECTRIC ALPES	30161971400043	18/07/2025
118 000 €	MONT BLANC	44895436200043	18/07/2025
115 000 €	EURONEXT TECHNOLOGIES	42510029400130	18/07/2025
115 000 €	CMSE - CARRIERES & MATERIAUX SUD-EST	34484385900911	04/07/2025
110 000 €	HOP!	79015171600087	07/08/2025
105 000 €	CP RESORTS EXPLOITATION France	88463229000018	18/07/2025
100 000 €	SMART GRID ENERGY	53766748700020	04/06/2025
95 000 €	CORSICA FERRIES	49632015100046	29/07/2025
88 000 €	MARCK & BALSAN	48980443500043	24/06/2025
84 000 €	CHECY DISTRIBUTION	31677969300035	16/06/2025
70 000 €	DENIS MATERIAUX	31682858100421	04/06/2025
58 000 €	CEMENTIS REUNION	31086301400026	04/06/2025
52 000 €	MOUVEX	38923654800068	04/06/2025
49 000 €	LOSC LILLE France	31963374900050	18/07/2025
45 000 €	GESTION CLINIQUE DU PARC	46680005900019	16/06/2025
44 000 €	VETOQUINOL S.A	67625011100017	16/06/2025
42 000 €	BIOPACK	34857128200030	18/07/2025
40 000 €	BARILLEC SAS	37578010300046	29/07/2025
40 000 €	WEMANITY PARIS	79160550400193	24/06/2025

RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS
SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
37 000 €	AQUALUX	39003994900024	04/07/2025
35 000 €	STANDARD TEXTILE	38296230600074	18/07/2025
33 000 €	TYRE ECO CHAIN	50222436300072	04/08/2025
33 000 €	B2EI	43478467400047	16/06/2025
30 000 €	FAREVA MIRABEL	88959795100025	18/07/2025
28 000 €	CIMENTS DE BOURBON	31086391500016	04/06/2025
27 000 €	FUJIFILM ELECTRONIC MATERIALS FRANCE	32334697300023	07/08/2025
27 000 €	FIRMENICH GRASSE	33961249100045	04/07/2025
25 000 €	COMPAGNIE MADRANGE	82932321100021	07/08/2025
25 000 €	BABOLAT VS	55213140100119	18/07/2025
24 000 €	STEPAN EUROPE SA	05850332700015	18/07/2025
23 000 €	SAS AIRFLUX	32668525200123	07/08/2025
23 000 €	IPSEN PHARMSCIENCES	50175121800030	16/06/2025
23 000 €	ANDRITZ	38023790900037	16/06/2025
23 000 €	STG BRETAGNE SUD	37708005600023	04/06/2025
21 000 €	INTERNATIONAL SOS ASSISTANCE SA	41183848500042	29/07/2025
21 000 €	STG VILLARS LES DOMBES	45060988800018	04/06/2025
20 000 €	CAP ISOPLAS	79947713800017	07/08/2025
20 000 €	OLMIX	40212003400010	29/07/2025
19 000 €	DELAHAYE INDUSTRIES	34940368300056	04/06/2025
19 000 €	STG PONS	52658007100011	04/06/2025
18 000 €	ENERSYS	44133063600024	04/06/2025
17 000 €	RGIS SPECIALISTES EN INVENTAIRE SARL	45059397500342	24/06/2025
16 000 €	CHADRAC DISTRIBUTION	38862722600029	04/08/2025
15 000 €	VIGNAL SYSTEMS	45032486800030	18/07/2025
15 000 €	DIDACTIC	37050014200051	16/06/2025
11 000 €	LEFEBVRE TEXTILE	46950256100506	04/08/2025
11 000 €	FROMAGERIE PIERRE JACQUIN & FILS	32451117900016	16/06/2025
10 000 €	PROVENCALE SA	65552014600011	04/07/2025
10 000 €	AAD PHENIX II	51879041500575	24/06/2025
9 000 €	LABORATOIRES GOEMAR	89718032900046	29/07/2025
7 000 €	GAMARVIN	41975729900047	18/07/2025
6 000 €	QUALIFERT	43861696300031	16/06/2025
6 000 €	BEN PRIMEUR	40333786800018	04/06/2025
5 000 €	DENTALL' PROJECT	52919178500011	07/08/2025
5 000 €	CENTRAIS RECYCLAGE	84007450400019	04/06/2025
4 000 €	LOGISTIQUE GESTION SERVICES	32253226800073	04/06/2025
3 000 €	SEBB CARADOR	39897641500586	18/07/2025
3 000 €	TERRA CENTRE	81702005000016	16/06/2025